

## REUNION ALFORTVILLE

2 février 2012

SYNTHESE

Date et heure : 2 février 2012 à 20h00

Lieu : Pôle culturel, Alfortville

Durée : 3h05

Participants : 95 personnes

1. Ouverture
2. Echanges avec la salle
  - 2.1. L'opportunité de l'ouvrage
  - 2.2. Le financement du projet
  - 2.3. Le volet environnemental
  - 2.4. La gestion des inondations
  - 2.5. Un territoire, deux débats
  - 2.6. Le débat en débat
3. Clôture de la réunion

### 1. OUVERTURE

Le Président de la Commission Particulière du débat public (CPDP), Patrick Legrand, ouvre la réunion et rappelle les règles et enjeux d'un débat public. René Rouquet, maire d'Alfortville, rappelle l'intérêt porté par sa commune et ses habitants à toutes les solutions permettant de limiter les risques d'inondation. Le maître d'ouvrage présente le projet : son contexte, ses objectifs et ses atouts pour les habitants.

### 2. ECHANGES AVEC LA SALLE

#### 2.1. L'opportunité de l'ouvrage

##### **Effets négatifs du projet**

« *Ce projet ne va-t-il pas conduire à augmenter l'exposition aux risques ?* »

EPTB Seine Grands Lacs : « Ceux qui estiment que cela devrait nous permettre de construire plus (...) sont les mêmes qui disent que 30 cm de moins de hauteur d'eau dans leur ville, ce n'est pas un problème pour eux. Je pense qu'ils le diront à leurs concitoyens le jour où il y aura la crue, ce sera intéressant. »

##### Apport du débat

« *Y aurait-il des inconvénients que l'on ignore ?* »

EPTB Seine Grands Lacs : « Il y a parfois des inconvénients auxquels on n'a pas pensé, que le débat nous permet de mettre en évidence. Par exemple, la manière dont on a imaginé le pompage est une solution technique d'ingénieur tout à fait viable, mais à travers le débat (...) on se dit que l'on pourrait investir encore un peu pour réfléchir à une solution qui serait plus économique en termes d'investissement au départ, et de coût de maintenance ensuite. »

### **Alternatives**

*« Ne pourrait-on pas gagner autrement ces 30 centimètres ? »*

EPTB Seine Grands Lacs : « L'urbanisation s'est faite d'une manière désordonnée. J'entends certains dire qu'il faudrait continuer de la faire désordonnée, car on sait construire de manière « sécurisée » par rapport à un bâtiment qui résisterait à une crue, mais cela pose la problématique de la disparition des zones d'expansion de crues. Vous les présentez comme une solution alternative, mais où sont-elles géographiquement ? Sauf à détruire des quartiers entiers. »

*« L'argent serait mieux dépensé à sensibiliser les populations et à chercher des solutions réellement proactives. »*

EPTB Seine Grands Lacs : « L'un n'empêche pas l'autre. Des aménagements sont possibles, des travaux doivent être faits (*ainsi qu'un*) travail de sensibilisation et de réduction de la vulnérabilité. C'est un élément insuffisant, car c'est ce qui limitera le coût des dégâts, mais cela n'empêchera pas le phénomène de se produire. »

*« Pourquoi pas des zones de ralentissement de crue sur la Seine, de façon à décaler encore plus la crue de l'Yonne de la crue de la Seine ? »*

EPTB Seine Grands Lacs : « En étant à l'amont immédiat de la confluence entre les deux rivières, on est sûr d'avoir l'efficacité la plus importante vis-à-vis de cette pointe de crue de l'Yonne qui arrive à Montereau-Fault-Yonne. »

### **Efficacité de l'ouvrage**

*« Toute l'efficacité du système repose sur une prévision qui doit être optimale, avec une décision de remplissage des casiers optimale, mais cela ne se passe jamais comme cela »*

EPTB Seine Grands Lacs : « Il faut un modèle de prévision des crues à un horizon de 4 jours. Le pompage doit démarrer à peu près 3 jours avant le passage de la pointe de crue de l'Yonne. On a besoin de 24 heures supplémentaires pour mettre en sécurité le site. On démarre le pompage 3 jours avant la pointe de crue et on l'arrête 3 jours après la pointe de crue. La prévision des crues étant mise à jour toutes les 6 heures ou toutes les 12 heures, le pompage se serait progressivement adapté. »

*« Dans le rapport il est dit que vous remplissez les casiers sur 2-3 jours et non pas 6 jours. »*

EPTB Seine Grands Lacs : « C'est une erreur du rapport. Avec cette façon de pouvoir gérer l'ouvrage d'une manière adaptative (...) si vous avez fait une erreur au départ, cela vous permet de rectifier le tir, de le corriger progressivement, et ainsi de conserver une efficacité optimale. »

### Engagement du maître d'ouvrage

EPTB Seine Grands Lacs : « On a aujourd'hui, en tant que technicien, la quasi-certitude que l'on disposera d'outils qui iront bien au-delà des 4 jours tels qu'on vous les a présentés ; la technique évolue très rapidement. »

*« La crue de 1658 avait deux causes, d'une part la déforestation du Morvan et d'autre part l'éruption de volcan japonais. »*

EPTB Seine Grands Lacs : « Il y a aujourd'hui environ 40 % de forêts en plus par rapport à cette époque. En termes de capacité à absorber du ruissellement, on est beaucoup plus fort maintenant. La question du volcanisme ne concernait pas cette crue. »

*« Il est normal que l'on s'interroge sur la fonction de ce cinquième ouvrage car les quatre autres servent aussi à l'étiage. »*

EPTB Seine Grands Lacs : « Concernant la problématique du soutien d'étiage, jusqu'à maintenant nous nous sommes dotés de capacités qui nous ont permis de répondre toujours à 100 % à cette problématique sur l'agglomération parisienne. En revanche, sur la lutte contre les crues, ni les quatre lacs réservoirs tels qu'ils existent, ni tous les aménagements faits, ni d'ailleurs ce cinquième ouvrage si nous le faisons, ne nous prémuniront à 100 % contre ce risque naturel. »

## **2.2. Le financement du projet**

### **Quels financeurs ?**

*« Il va falloir encore des sous pour faire tout cela. »*

EPTB Seine Grands Lacs : « Aujourd'hui, dans le financement il y a : 40 % Etat/Agence de l'Eau/Union Européenne, 40 % du Conseil Régional d'Ile-de-France, ce qui n'est pas rien, 20 % de l'Etablissement Public Territorial de Bassin Seine Grands Lacs, c'est-à-dire les départements de Paris, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine et Val-de-Marne. Ce type d'aménagement est amorti en une crue. Si les conclusions tirées de ces études et de ce débat public sont que c'est bien de le faire, il ne serait pas déraisonnable que ceux qui ont fait étudier les choses, puissent s'engager en termes de financement. »

### **Un projet financièrement supportable ?**

*« Qu'est-ce qui pourrait faire que le projet ne se fasse pas ou soit retardé ? »*

EPTB Seine Grands Lacs : « Le principal sujet reste un sujet financier. Je le reconnais, c'est le principal point de faiblesse de ce dossier. Actuellement, nous n'avons pas les financeurs engagés qui disent si tout le monde est d'accord, on le fera. »

*« Je parle de financement car c'est la principale interrogation. Il faut mettre en parallèle les 500 millions d'euros avec les 12 millions du budget des Grands Lacs de Seine. »*

*« Nous voulons avoir la certitude que les barrages et réservoirs auront bien les capacités financières de réaliser cet ouvrage. »*

René Rouquet, maire d'Alfortville : « *C'est un problème de solidarité nationale, l'inondation de l'Île-de-France et une partie de Paris serait une catastrophe vraiment nationale.* »

EPTB Seine Grands Lacs : « Ce n'est pas qu'un problème de Parisiens. Si une crue du type de celle de 1910 se reproduit, nous évaluons les dégâts aujourd'hui à 20 milliards d'euros (...) cela devient un problème national. »

« *Le barrage de Pannecières est vide, me semble-t-il, actuellement faute de travaux effectués.* »

EPTB Seine Grands Lacs : « Il n'est pas vide, il n'est pas en panne, il faut simplement deux ans pour le conforter. Cela coûte 22 millions d'euros et on en train de le faire. »

### **Autres sources de financement**

« *Puisque ce projet réduira les dégâts, et donc les indemnisations des compagnies d'assurances, celles-ci doivent aussi mettre la main à la poche.* »

### Apport du débat

Roland Nussbaum, mission risques naturels : « Le système d'assurance des catastrophes naturelles a été mis en place par le législateur en France en 1982 pour imaginer le pire dont il est question ici, c'est-à-dire des événements catastrophiques, comme les crues de la Seine, et permettre que ces événements, qui étaient considérés comme inassurables, puissent être gérés dans un système où intervient l'assurance... Le législateur a souhaité que l'assurance serve à assurer, c'est-à-dire à payer les sinistres. Il a aussi souhaité que l'assurance serve à collecter de l'argent. C'est ce fonds qui finance l'essentiel de la politique nationale de prévention. »

### **Le coût de fonctionnement**

« *Le coût de fonctionnement a-t-il bien été maîtrisé ?* »

### Engagement du maître d'ouvrage

EPTB Seine Grands Lacs : « Nous sommes vraiment à un stade très en amont du projet. Un des objectifs (...) serait d'avoir affiné et (...) optimisé ce coût. »

## **2.3. Le volet environnemental**

### **La restauration de la zone humide**

« *Je voudrais savoir ce que vous allez faire pour la restauration.* »

EPTB Seine Grands Lacs : « On veut retrouver les relations qui existaient auparavant entre le fleuve et le lit majeur de la Seine à cet endroit, qui était très riche en réseaux hydrographiques secondaires : d'anciens petits bras de Seine, ce que l'on appelle des « noues ». Le principe serait : tous les ans, mettre en eau les réseaux de noues les plus intéressants et certains espaces localisés. Ces inondations permettraient de restaurer une partie de ces caractéristiques aujourd'hui disparues ou fortement dégradées. »

### **Le risque de pollution**

*« Il y a des risques d'infiltrations par rapport à la nappe. »*

EPTB Seine Grands Lacs : « La vallée de La Bassée à l'amont de Bray-sur-Seine reste une zone d'expansion des crues. La Seine est librement en contact avec la nappe, à partir du moment où elle déborde. On a réalisé des études sur l'impact de la mise en eau sur 2,5 m dans nos espaces endigués de cette eau de Seine, qui viendrait ensuite s'infiltrer dans la nappe. Les premières études permettent de dire que le niveau de pollution de la Seine reste assez compatible avec la nappe alluviale. »

#### Engagement du maître d'ouvrage

« On prendra vraiment un soin tout particulier, si le projet se poursuit, à regarder de manière détaillée et modélisée l'impact aussi bien quantitatif que qualitatif de cette mise en eau sur la nappe alluviale. »

*« J'aimerais bien savoir s'il y a eu aussi des cartographies faites des entreprises qui se retrouveraient plus ou moins sous l'eau et des réflexions sur délocaliser certaines entreprises. »*

EPTB Seine Grands Lacs : « Une grosse partie de la réponse ne se trouve pas chez nous, même si nous disposons d'éléments en termes de données sur les hauteurs d'eau à différents endroits, d'ailleurs qui ne sont pas faites par nous mais par les services de l'Etat. »

*« J'ai lu dans « Le Parisien » qu'une pollution venait des lacs. »*

EPTB Seine Grands Lacs : « J'ai vu un article dans ce sens, mais disant que cela provenait d'une station d'alimentation en eau potable. Il y avait eu une petite enquête de police pour savoir d'où viennent ces rondelles, elles ne viennent pas des lacs. »

#### **L'objectif de restauration écologique, un alibi écologique ?**

*« Je bondis un petit peu depuis plusieurs heures sur votre peinture verte sur le projet de La Bassée. »*

*« Je m'étonne que l'on n'aborde pas plus cette question des aménagements écologiques. »*

*« Pourquoi ne laissez-vous pas l'eau dans les casiers ? »*

EPTB Seine Grands Lacs : « S'il n'y avait pas eu le projet de lutte contre les inondations et de protection de la région Île-de-France contre les inondations, on n'aurait pas eu l'idée première d'aller restaurer ou de vouloir restaurer tout ou partie de la zone humide de La Bassée (...). On a quand même voulu adjoindre à ce projet de lutte contre les inondations en région Île-de-France un projet de restauration de la zone humide (...). On ne peut pas laisser en eau en permanence ces espaces endigués, tout simplement car le terrain est perméable. »

*« Dans un autre cahier d'acteurs, on pose comme condition à l'acceptation du projet de mettre un échangeur d'autoroute, c'est-à-dire d'augmenter l'imperméabilisation des sols. »*

EPTB Seine Grands Lacs : « un échangeur d'autoroute ne fait pas partie de nos compétences. On ne fera pas un échangeur d'autoroute en mesure d'accompagnement d'un projet que l'on ferait. »

## 2.4. La gestion des inondations

*« Etes-vous sûrs qu'Alfortville va être encore inondée ? »*

EPTB Seine Grands Lacs : « Il n'y a pas un expert de ces questions sur la place de Paris, européenne ou internationale, qui pourra vous dire autre chose que : on est sûr que cela se reproduira un jour, personne ne peut prévoir la météo à plus de 10 jours pour une tendance, 5 jours pour une idée qui commence à peu près à se faire et 3 jours pour avoir la certitude que la grande crue arrive. »

*« Dans le Val-de-Marne, on va continuer à construire des quartiers en zones complètement inondables sur pilotis. »*

EPTB Seine Grands Lacs : « c'est tout le travail des PPRI et ensuite des plans de sauvegarde et toute la réflexion qui doit être menée là-dessus. Je pense que ces ingénieurs ou urbanistes qui nous expliquent que l'on peut densifier partout en zones inondables le long des voies ferrées, sur les parkings de supermarché, sont loin de nous préparer le bonheur de l'humanité. »

*« Admettons qu'il y ait une inondation, que faites-vous pour les citoyens ? »*

EPTB Seine Grands Lacs : « Notre rôle consiste à faire fonctionner et proposer des aménagements sur le bassin de la Seine. Après, l'État, le Secrétariat général de la zone de défense de la préfecture de police de Paris, les communes ont vocation à prévoir les choses. »

*« Vous défendez la crue de la Seine. Avez-vous un projet pour la Marne ? Vous refusez de participer au financement de la vanne du secteur de Joinville »*

EPTB Seine Grands Lacs : « Nous n'avons pas de projet d'aménagement à ce jour sur la Marne car nous avons déjà une bonne couverture. Nous ne pouvons pas prendre en compte la vanne de Joinville, car cela ne fait pas partie de nos compétences. »

Jacques Perreux, Conseiller général du Val-de-Marne, représentant le Département du Val-de-Marne aux Grands Lacs de Seine : « On a évoqué la question de la vanne du secteur Joinville-Saint-Maur (...) ce n'est pas au barrage réservoir de financer la cette vanne secteur. Mais, cette vanne secteur, qui est propriété de l'État et de VNF, est endommagée. Si nous la réparons pour 2,5 millions d'euros, nous ferons baisser la ligne d'eau sur les villes de la Marne de 60 cm. Ce serait complètement invraisemblable de dépenser 500 millions d'euros pour faire baisser de 20 cm sur la Seine est de ne pas être capable de dépenser 2,5 millions d'euros pour faire baisser de 60 cm. »

### Apport du débat

Patrick Legrand évoque l'intérêt d'organiser à l'avenir un débat public sur la gestion des inondations en Ile-de-France.

## 2.5. Un territoire, deux projets

*« Les bassins de La Bassée ne seraient-ils pas un contrebalancement à l'effet négatif de la mise en grand gabarit prévue après ? » « Il ne faudrait pas que La Bassée, qui est un projet revendiqué depuis de nombreuses années, surtout à Alfortville, serve uniquement à ce projet de grand gabarit. »*

EPTB Seine Grands Lacs : « Les projets doivent être hydrologiquement neutres, l'un par rapport à l'autre. Très clairement, la vocation du projet d'aménagement de La Bassée n'est pas de compenser la mise à grand gabarit du tronçon suivant. »

La CPDP : « Nous avons décidé avec les maîtres d'ouvrage de lancer une expertise indépendante avec quelques experts sur la validation et la solidité des modèles utilisés et de leur articulation. »

## 2.6. Le débat en débat

*« Je voudrais savoir s'il y a eu d'autres débats publics. L'avis des habitants de La Bassée a-t-il été sollicité ? Que pensent-ils de ce projet ? Vont-ils participer au coût ? Dans quelles proportions ? »*

La CPDP : « Il y a eu une affluence record sur le site du projet : 120 personnes à Sourduin un jour de novembre avec un brouillard à couper au couteau ; à Gouaix, 120 personnes et 4 heures de réunion, sur les enjeux environnementaux. Des appréciations très nuancées sur le projet : certains pensent que l'on s'occupe de la crue, mais qu'il faut aussi s'occuper des étiages. Sur l'aval, des régions urbaines pourraient profiter de cet équipement. Plus on est à l'est, plus on voit de monde. Les questions de financement ont toujours été évoquées. Derrière les questions de financement, ce sont des questions de gouvernance. Après, vous avez le verbatim de chaque réunion, sur le site. »

*« Je me demande s'il n'aurait pas été un peu plus judicieux de faire appel à un dispositif comme celui d'aujourd'hui lorsqu'il y avait encore trois projets à comparer. »*

La CPDP : « Ce n'est pas la Commission qui décide du moment de la saisine, mais le maître d'ouvrage. Simplement, la question de l'opportunité est ouverte. J'observe tout de même que ce soir dans les questions, il y a : cela va servir à quoi, comment cela va fonctionner, comment le payer ? Mais, n'ayez crainte, on se bat pour faire remonter les choses le plus en amont possible. »

EPTB Seine Grands Lacs : « Il y a un temps qui paraît le temps juste, où l'on est suffisamment abouti dans la réflexion d'un projet, et en même temps où le projet n'est pas encore bouclé. »

## 3. CLOTURE DE LA REUNION

Le président Patrick Legrand remercie les participants.